



caisse
des écoles
Paris Onze

.....
Caisse des écoles
du 11^e arrondissement

01 43 79 02 76
12 place Léon Blum
75536 Paris Cedex 11

Délibération n° 01/2025

Débat d'orientation budgétaire 2025

Le Comité de Gestion,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment le Livre II, Chapitre IV, du Titre VI, Article R.264-1 ;

Vu la loi N° 82-1169 du 31 Décembre 1982, modifiée, relative à l'Organisation Administrative de PARIS – MARSEILLE – LYON et de ses Etablissements publics de Coopération Intercommunale ;

Vu le décret 2004-703 du 13 Juillet 2004 relatif aux dispositions réglementaires des Livres I° et II du Code de l'Education (Livre II – Titre I° - Chapitre II, Section 2) ;

Vu l'arrêté du 21 Décembre 2022, relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

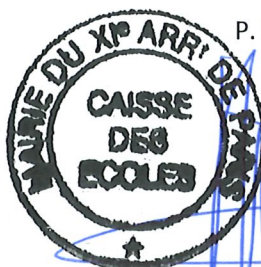
DELIBERE

Article Unique : Le débat d'orientation budgétaire 2025 donnant les grandes orientations en investissement et en fonctionnement a eu lieu ce jour.

Fait à Paris le 11 mars 2025

Pour le Maire du 11^{ème} Arrondissement
Président de la Caisse des Ecoles
et par délégation
Le chef des Services Economiques
Directeur de la Caisse des Ecoles

P. LEGRAND



CAISSE DES ECOLES DU 11^E ARRONDISSEMENT

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Introduction :

L'année 2025 marque une étape décisive dans la transformation engagée depuis deux ans au sein de la Caisse des écoles du 11^e arrondissement. À travers une gestion budgétaire rigoureuse, une modernisation profonde de nos outils et une restructuration de nos processus administratifs et de production, nous avons pu rétablir un cadre financier plus solide et garantir une plus grande transparence dans l'allocation de nos ressources. Cette dynamique nous permet d'aborder le nouvel exercice avec une capacité renforcée à répondre aux exigences croissantes du service public tout en poursuivant notre engagement pour une restauration scolaire de qualité, accessible et durable.

Les résultats obtenus en 2024 attestent de cette montée en puissance. La consolidation de notre excédent budgétaire, la refonte complète de la chaîne comptable et la mise en place d'outils numériques de pilotage ont permis de fiabiliser notre gestion et de renforcer la sincérité budgétaire de l'établissement. Dans un contexte de tensions économiques persistantes, marqué par les incertitudes sur l'évolution des coûts de l'énergie et des matières premières, nous avons su préserver un équilibre budgétaire tout en maintenant un haut niveau d'investissement pour moderniser les infrastructures scolaires et améliorer les conditions d'accueil des enfants.

2025 sera donc placée sous le signe de la stabilisation et de la consolidation. D'une part, la montée en charge de notre comptabilité analytique nous offrira un levier stratégique pour affiner le suivi des dépenses et garantir une allocation des ressources encore plus efficiente. D'autre part, nous poursuivrons nos efforts en matière de structuration et d'optimisation des marchés publics, afin de garantir des achats plus responsables et mieux maîtrisés, notamment sur les denrées alimentaires. L'ambition de porter la part de produits labellisés à 100 % dès la rentrée scolaire de septembre 2025 s'inscrit pleinement dans cette trajectoire, avec une attention particulière portée à l'équilibre entre qualité nutritionnelle et soutenabilité budgétaire.

Dans le même temps, nous continuerons d'investir dans la modernisation des équipements et infrastructures des cantines, avec un programme ambitieux de travaux et d'acquisitions destiné à améliorer les conditions de travail des agents et la qualité du service rendu aux usagers. La relation avec les familles et les établissements scolaires restera également au cœur

de nos priorités, avec un renforcement des dispositifs d'information et une montée en puissance des outils numériques déployés depuis 2023.

Enfin, la gestion des ressources humaines fera l'objet d'une attention renouvelée. Si l'évolution de l'organigramme administratif amorcée en 2024 a permis d'améliorer la coordination et la réactivité des services, l'enjeu demeure d'assurer un fonctionnement optimal dans un contexte d'absentéisme structurel sur certains postes. À cet égard, l'expérimentation d'un pool d'agents volants, ainsi que la montée en compétences via un plan de formation pluriannuel, devront permettre de mieux répondre aux besoins quotidiens et d'assurer une continuité de service plus robuste.

Ce débat d'orientation budgétaire est ainsi l'occasion de réaffirmer la trajectoire dans laquelle s'inscrit la Caisse des écoles du 11^e arrondissement : celle d'un établissement public en capacité de concilier exigence budgétaire, engagement pour la qualité de service et modernisation de son organisation. La stratégie budgétaire portée pour 2025 vise à garantir une gestion financière toujours plus efficiente, au service d'un projet éducatif et alimentaire ambitieux, qui s'adapte aux réalités économiques tout en maintenant un haut niveau de qualité de service pour les enfants et leurs familles.

Le budget 2025 :

L'exercice 2024 a marqué l'aboutissement du travail initié en 2023 visant à **fiabiliser l'identification des dépenses** par nature et par prestation, dans un objectif de rationalisation budgétaire et de sincérité comptable. Parallèlement, la chaîne budgétaire et comptable a fait l'objet d'une **refonte complète**, incluant la mise en place d'un système de ventilation des imputations par service et la généralisation de la dématérialisation des processus auprès de notre prestataire CIRIL.

Grâce à cette dynamique de modernisation, l'exercice 2024 s'achève sur un **excédent de 160 704 euros en fonctionnement** (portant l'excédent cumulé à 441 434 euros) **et 13 515 euros en investissement** (portant l'excédent cumulé à 787 915 euros). Cette situation financière, pour la deuxième année consécutive, permet de **sécuriser le budget 2025** et de poursuivre la constitution de réserves budgétaires, avec une provision pour risques (couverture des impayés) d'environ **100 000 euros** prévue à cet effet.

Pour 2025, le budget de fonctionnement de la Caisse des écoles est arrêté à **13 679 490 euros**. Les dépenses « réelles » (c'est-à-dire hors opérations d'ordre) sont évaluées à **5 803 376 euros** sur le chapitre 11 (alimentation, énergie, maintenance...) et **7 116 000 euros** sur le chapitre 12 (ressources humaines). Les recettes prévisionnelles « réelles » de fonctionnement sont quant

à elles estimées à **13 101 057 euros de recettes « réelles »**, incluant **4 270 000 euros de redevances des familles**.

S'agissant des **dépenses d'investissement**, elles s'élèvent à **360 000 euros** dont **135 000 euros** dédiés à l'acquisition de nouveaux équipements et **170 000 euros** aux travaux dans les écoles. Cet engagement fort traduit la nécessité de **moderniser un parc matériel vieillissant et d'engager des rénovations essentielles** sur plusieurs offices et cuisines scolaires, dont certains locaux sont vétustes, voire insalubres.

Le soutien de la Ville de Paris se concrétise par une **hausse de 2,9 % de la subvention**, qui s'établit à **8 650 000 euros** en 2025 contre **8 406 500 euros** en 2024. Cette augmentation témoigne de la reconnaissance des efforts de restructuration engagés et de l'adéquation des financements avec les besoins réels de fonctionnement de l'établissement. Elle accompagne notamment la refonte de l'organigramme administratif et permet d'accentuer la montée en puissance de l'achat de **produits labellisés**, qui atteindra **100 % des achats dès la rentrée de septembre 2025**. Enfin, cette évolution budgétaire contribue à pérenniser **l'extinction progressive des reports de trésorerie** d'une année à l'autre, un enjeu majeur des exercices précédents ayant fortement impacté la lisibilité et la sincérité financière de l'établissement.

Les recettes issues des **redevances familiales** sont prévues à hauteur de **4 270 000 euros**, en tenant compte des effectifs des collèges Beaumarchais et Alain-Fournier, repris en gestion en 2022 et 2023, ainsi que de la prévision prudente d'**une dizaine de jours de grève**. Une **baisse des effectifs de 2 %** est également anticipée à compter de septembre 2025, en raison de l'évolution démographique parisienne.

Dans la continuité des efforts engagés en 2024 pour améliorer le suivi budgétaire, l'année 2025 marquera une nouvelle avancée stratégique avec le **déploiement progressif de la comptabilité analytique**. Ce projet vise à affiner l'analyse des coûts par activité et par structure, afin d'optimiser la gestion budgétaire et d'appuyer les décisions stratégiques. Une **phase préalable de cadrage et de définition des axes analytiques pertinents** sera menée en lien avec les spécificités de la Caisse des écoles, garantissant ainsi une intégration progressive et maîtrisée de ce nouvel outil.

Cette modernisation s'inscrit dans une **démarche globale d'amélioration de la gestion financière** de l'établissement, au service d'une allocation des ressources plus efficiente et d'une plus grande transparence dans l'utilisation des fonds publics.

Alimentation durable :

En 2024, la CDE11 a servi **1 342 123 repas** dont 5232 repas non subventionnés, en baisse de 0,5% par rapport à 2023 (1 348 965 repas servis) :

- Sur le **temps scolaire** (hors vacances et centres de loisirs), cela représente **1 119 596 repas « enfants »** : 374 742 repas pour les maternelles, 545 925 pour les élémentaires et 198 929 pour les collèges. Il faut y ajouter **118 492 repas « adultes »** sur l'ensemble des établissements scolaires desservis (incluant les agents de la Caisse des écoles), ainsi que 5053 repas adultes non subventionnés (tickets régie).
- Sur le **temps périscolaire** incluant les vacances d'été (centres de loisirs), cela représente **79 253 repas et pique-niques « enfants » et 19 550 repas « adultes » subventionnés** (incluant toujours les agents de la Caisse des écoles).

Par ailleurs, nous avons produit 287 631 goûters (maternelles toute la semaine et élémentaires le mercredi) en période scolaire et 96 061 goûters durant les vacances scolaires (enfants et adultes).

Compte tenu de la diminution progressive des effectifs scolaires liée à la baisse démographique parisienne, **une réduction de la demande en restauration scolaire est anticipée pour 2025**. Une baisse ajustée de **2 %** du nombre de repas servis aux enfants est ainsi prévue, portant l'estimation globale à **environ 1 333 000 repas** sur l'ensemble de l'année, dont 1 110 794 repas « enfants ».

S'agissant des **dépenses alimentaires**, elles se sont établies à **3 830 168 euros en 2024** contre 3 715 315 euros en 2023, en hausse de 3%, et très légèrement inférieures de ce que nous prévoyions début 2024 (3 875 000 euros) faisant s'établir le **coût matière à 2,85 euros** par repas. A noter que le contexte économique a été marqué par une décélération de l'inflation sur les produits alimentaires, même si certaines denrées (beurre, moutarde...) ont de nouveau connu de fortes augmentations.

En parallèle, la part à l'achat des **produits labellisés EGALIM** a pour la première fois **dépassé les 70%** pour s'établir à 72% de produits labellisés dont 52% de produits issus de l'agriculture biologique. Dans ce contexte, notre ambition est **d'augmenter cette part à environ 100% dont 75% de produits bio à compter de la rentrée de septembre 2025**.

Dans cette perspective, **la prévision des dépenses alimentaires pour 2025 a été ajustée à 4 100 000 euros**. Cette dépense prend également en compte une prévision d'inflation autour de 2% (notamment dans le cadre de la passation de nos nouveaux marchés alimentaires), la baisse démographique évoquée plus haut, faisant évoluer le coût matière à **3,08 euros par repas**, en hausse de 8%.

Parmi les autres objectifs de 2025, la CDE11 passera de **nouveaux marchés alimentaires** avec une commission d'appel d'offres prévue en septembre 2025 et un démarrage à compter d'octobre 2025. L'enjeu est **d'accroître nos références**, notamment sur le plan de l'alimentation végétarienne, afin de mieux diversifier les menus et de limiter les redondances, notamment en hiver. Cet enjeu est d'autant plus primordial depuis la généralisation de l'alternative végétarienne en septembre 2024.

Qualité et sécurité alimentaire :

En matière de qualité des repas, la principale réalisation de 2024 porte sur **l'extension de l'alternative végétarienne quotidienne** à l'ensemble des cantines en liaison froide de l'arrondissement permettant ainsi à tous les élèves du 11^e de pouvoir en bénéficier. Il s'agit d'une évolution majeure dans nos modes de production (que ce soit pour nos agents déployés sur nos différents sites qu'au niveau de la construction des menus) qu'il conviendra de renforcer et d'optimiser dans les mois à venir.

Sur le plan du **gaspillage alimentaire**, nous poursuivons en 2025 l'expérimentation débutée en 2023 menée avec la **startup Kikléo** dans le réfectoire de l'école élémentaire Saint-Bernard (2 sessions en mars et juin 2024). Depuis la rentrée 2024, elle est étendue à 5 sites de l'arrondissement (Saint-Bernard, Saint-Sébastien, 54 Servan, Beaumarchais et Cavaignac) qui représentent l'ensemble de nos modes de production et regroupent des élémentaires et des collèges, pour un coût de 25 000 euros.

S'agissant des **recettes**, 150 000 euros sont chiffrés pour la **subvention France Agrimer** reçue au titre de l'affichage de ce label sur les produits laitiers et fruits frais.

Enfin, nous prévoyons de déployer au printemps 2025 un **logiciel HACCP** (hygiène et sécurité alimentaire) sur tous nos sites, afin de dématérialiser et fiabiliser la gestion de la traçabilité et des relevés de températures, pour un coût de location prévisionnel autour de 20 000 euros par an.

Maintenance :

Sur le volet de la maintenance, un nouveau contrat de prestation a été signé au printemps 2024 avec le prestataire **MRG**, suite à l'expiration du contrat précédent, exclusivement pour la **maintenance curative**. Ce contrat transitoire permet de couvrir les besoins en attendant la mise en place du **marché global de maintenance**, dont la passation est prévue au **printemps 2025**, avec une commission d'appel d'offres programmée en **juin**. Dès à présent, ce nouveau

dispositif a permis de rationaliser les dépenses tout en optimisant les délais d'intervention et le nombre de pannes résolues.

Dans cette perspective, **l'année 2025** verra une montée en puissance significative de ce volet, avec une **augmentation des dépenses globales de maintenance** (incluant la maintenance des équipements de cuisine, mais aussi celle des bacs à graisse, des ascenseurs et monte charges, des hôtes, etc.) de près de 25 %, atteignant **231 485 euros**.

Enfin, concernant les **dépenses énergétiques**, les coûts réalisés en 2024 se sont établis à **588 423 euros**, contre **620 000 euros** initialement inscrits au budget prévisionnel. Sur cette base, une stabilisation des dépenses autour de **600 000 euros** est anticipée. Pour mémoire, la Caisse des écoles du 11e a intégré, depuis 2024, le **marché énergétique de la Ville de Paris**, désormais contractualisé avec le fournisseur **Octopus**.

Travaux :

Sur le volet des travaux dans les écoles, la Caisse des écoles a mené en 2024 plusieurs projets d'envergure pour un montant total de **200 028 euros**. Parmi les principales réalisations, on peut citer les opérations de mise en conformité avec les injonctions de la DDPP, qui ont conduit à une rénovation complète des offices du **109-111 Parmentier** et de **Pihet-Beslay**, ainsi qu'à une reprise partielle de la cuisine centrale **Duranti**. Parallèlement, des travaux ont été engagés pour améliorer les locaux administratifs, avec la création d'un **pôle d'accueil des usagers et du public** en Mairie du 11e, ainsi que la rénovation d'un bureau destiné aux agents du pôle technique. Enfin, des interventions ont été réalisées dans l'office de **Trois Bornes**, notamment sur les installations de chaufferie.

Dans la continuité de cette dynamique, l'année **2025** prévoit un programme de travaux estimé à **170 000 euros**, sans subvention d'investissement spécifique de la Ville. Ce plan, actuellement en cours de finalisation, donne la priorité aux sites faisant l'objet d'injonctions de la DDPP. Il inclura notamment la rénovation complète de l'office de **Froment**, qui fait l'objet d'une mise en demeure, ainsi que celle des offices d'**Alexandre-Dumas** et de **Saint-Bernard**, signalés par des avertissements. Une rénovation partielle est également prévue pour l'office de **Baleine**, tandis que celui de **Belleville-Présentation**, également sous avertissement, bénéficiera d'une intervention incluant la zone de laverie. À cela s'ajoute la rénovation des murs et plafonds de **Lepeu**, également concernés par un avertissement.

Equipements :

S'agissant de l'acquisition de **nouveaux équipements**, les investissements en 2025 sont estimés à **135 000 euros**. Ils porteront notamment sur l'acquisition de **lave-vaisselles** pour les sites de **Bouvines**, **29 Servan** et **Saint-Bernard**, ainsi que sur le renouvellement de **plusieurs**

armoires froides positives et négatives, notamment à **République, 109-111 Parmentier et Belleville-Présentation**. L'office d'**Alexandre-Dumas** sera équipé d'une nouvelle hotte. Par ailleurs, l'ensemble des sites sera doté de **thermographe**s, afin de pallier la dégradation du parc actuel et de répondre aux besoins des établissements qui en sont dépourvus.

Relation aux usagers :

L'amélioration de la relation avec les usagers a constitué un axe stratégique majeur en 2024, marquant l'aboutissement du chantier initié en 2023 pour **moderniser et simplifier les interactions avec les familles**.

En 2024, la Caisse des écoles du 11^e arrondissement a poursuivi l'optimisation des **recettes issues des redevances familiales**, qui se sont établies à **4 358 631 euros**, enregistrant une progression de **6,15 % par rapport à 2023 (4 106 060 euros)** et dépassant de **1,82 %** les prévisions budgétaires initiales. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de **légère baisse du nombre de repas servis** et traduit principalement les effets des mesures mises en place pour **réduire le taux d'impayés**, désormais stabilisé entre **7 % et 8 %** sur chaque facture.

L'année 2024 aussi vu la mise en place de plusieurs mesures structurantes, dont l'installation d'un **Terminal de paiement électronique (TPE)** au sein de la **Régie municipale** au printemps, offrant aux familles la possibilité de régler leurs factures par carte bancaire. En complément, un **nouvel espace d'accueil** a été aménagé en juin 2024 dans les locaux de la Caisse des écoles (**23 463 euros**), améliorant les conditions d'accueil et le traitement des demandes en présentiel.

Dans cette dynamique, la prévision des recettes familles pour 2025 est arrêtée à **4 270 000 euros**, en cohérence avec la projection budgétaire du BP 2024. Cette estimation repose sur une approche prudente intégrant plusieurs facteurs : la **prise en compte des effectifs des collèges Beaumarchais et Alain-Fournier** en année pleine, la prévision d'**une dizaine de jours de grève**, ainsi qu'une **baisse démographique anticipée de 2 %** à partir de septembre 2025, en lien avec l'évolution des effectifs scolaires parisiens.

L'accent sera également mis sur l'optimisation de l'**usage du logiciel Concerto**, afin de mieux absorber les périodes de forte activité, notamment en fin d'inscriptions et à la rentrée scolaire. L'objectif de maintien du **taux d'impayés autour de 7 % en moyenne sur l'année** demeure un enjeu central de cette modernisation.

Enfin, la Caisse des écoles du 11^e participe depuis la rentrée 2024 aux groupes de travail, au sein de la DASCO, consistant à identifier et définir les besoins du futur système de facturation de la restauration scolaire qui sera intégré courant 2026 à Paris Famille.

Communication :

Sur le volet de la communication numérique, la modernisation a été renforcée avec la **refonte complète de l'identité visuelle** de la Caisse des écoles au printemps 2024, incluant la création d'un **nouveau logo et d'une charte graphique actualisée**. En septembre 2024, la mise en ligne d'un **nouveau site internet institutionnel** a permis une consultation optimisée des menus sur tous types de supports numériques. Le coût total de ces deux projets a été de 34 000 euros.

Parallèlement, une **montée en puissance de la communication sur les réseaux sociaux** a été initiée, consolidant les comptes **Instagram, Facebook et LinkedIn**, créés fin 2023, afin d'accroître la diffusion d'informations et de renforcer le lien avec les familles.

L'année 2025 sera consacrée à la consolidation de cette relation modernisée avec les usagers, à travers plusieurs axes d'amélioration. Une **amélioration des fonctionnalités du site internet** est prévue, avec l'intégration de **cartes interactives et de contenus pédagogiques** à destination des familles et des adhérents.

Deux initiatives majeures seront mises en œuvre en 2025. D'une part, l'organisation de **journées portes ouvertes, visites de sites et conférences** destinées aux familles et partenaires, visant à renforcer la transparence et la proximité avec les usagers. D'autre part, la **refonte du système d'adhésion à la Caisse des écoles**, afin d'inciter les habitants du 11e arrondissement et les parents d'élèves à s'impliquer davantage dans la vie de l'établissement. Ce nouveau cadre d'adhésion s'accompagnera du développement d'**actions spécifiques** (visites, ateliers d'élaboration de recettes, etc.), destinées à renforcer le lien entre l'institution et ses adhérents.

Ressources humaines et gestion administrative :

Pour l'exercice 2025, les **dépenses en ressources humaines**, qui constituent le premier poste budgétaire de la Caisse des écoles du 11e arrondissement, sont estimées à **7 116 000 euros**, soit une **hausse de 5,1 %** par rapport à 2024. Au **1er janvier 2024**, l'établissement comptait **221 agents**, représentant **163 équivalents temps plein (ETP)**.

Cette progression budgétaire intègre plusieurs facteurs structurels, notamment l'impact en **année pleine** des évolutions de l'**organigramme administratif** votées en 2024, ainsi qu'une **hausse de 4,6 % des cotisations URSSAF**. Par ailleurs, une augmentation significative des **allocations chômage versées aux agents en fin de contrat** est anticipée, avec une évolution d'environ **415 % (passant de 20 000 euros en 2024 à près de 100 000 euros en 2025)**.

Dans le cadre du renforcement de l'organisation interne, un **pool de cinq agents volants** a été constitué à la fin de l'année 2024. Ces agents, recrutés à **temps non complet** et affectés à la mairie, sont déployés en fonction des besoins pour pallier les absences quotidiennes sur l'ensemble des sites. Ce dispositif, actuellement en phase expérimentale pour un an, fera l'objet d'une évaluation en **fin d'année 2025**, afin de déterminer son efficacité et sa possible pérennisation.

En matière de **formation professionnelle**, en complément des sessions classiques (formation aux outils numériques, formations dispensées par la Ville de Paris, etc.), un **plan pluriannuel a été contractualisé avec l'AFPA Montreuil**. Ce programme vise à assurer la formation obligatoire des agents en **hygiène et sécurité alimentaire** (14 heures par agent), conformément aux exigences réglementaires. Il concernera l'ensemble des agents techniques de la CDE11 sur une durée de trois ans, pour un **coût annuel estimé à 30 000 euros**.

Après la numérisation de l'ensemble des sites grâce à l'équipement en tablettes, **2024 a marqué un renouvellement complet du parc informatique**, avec le remplacement de postes de travail, dont la plupart étaient en service depuis plus de dix ans. Dans le même temps, les serveurs, qui étaient des serveurs hébergés physiquement au sein de l'établissement mis en place depuis 2002, ont été entièrement dématérialisés et sont désormais hébergés chez notre nouveau fournisseur **DynamiT**. Le coût de cette opération (achat des nouveaux postes informatiques et licences et migration des données) a été de 69 500 euros. La dernière étape de cette modernisation sera finalisée en 2025, avec le **remplacement de la baie informatique obsolète** et le basculement en **téléphonie VoIP**.

Enfin, plusieurs échéances majeures en matière de **marchés publics** sont attendues en 2025 : **le marché de maintenance et le marché d'acquisition** de matériels de cuisine avec une publication au printemps 2025, commission d'appel d'offres (CAO) en juin 2025 et entrée en vigueur en juillet, ainsi que le renouvellement de nos **marchés alimentaires** avec publication prévue à la fin du printemps, une CAO en septembre et une mise en application en octobre 2025.

Santé, sécurité et modernisation des processus RH

Sur le volet de la **santé et sécurité au travail**, un **nouveau marché public** relatif aux **vêtements professionnels et équipements de protection individuelle (EPI)** a été conclu en **fin d'année 2024** avec le prestataire **ELIS**. Depuis janvier 2025, l'ensemble des agents de la CDE11 bénéficie ainsi d'un équipement renouvelé, pour un **coût annuel de 72 000 euros**.

Par ailleurs, la Caisse des écoles collabore avec la **Ville de Paris** à l'élaboration d'un **document unique d'évaluation des risques professionnels**, visant à structurer la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail. Une décision sera prise en **cours d'année** quant à

une éventuelle externalisation de cette démarche, auquel cas son financement serait intégré au **budget 2026**.

La **modernisation des outils RH** constitue également une priorité en 2025. Deux évolutions majeures sont prévues :

- Une **montée en compétence des agents administratifs** sur le logiciel de **gestion de la paie CIRIL**, afin de renforcer la fluidité et la fiabilité du traitement des rémunérations.
- La **refonte du système de pointage des présences**, actuellement basé sur un dispositif papier (fiches cartonnées poinçonnées), qui sera remplacé par un **outil numérique**. Bien que le prestataire ne soit pas encore retenu, un **budget prévisionnel de 10 000 euros par an** est prévu pour cette transition.

Enfin, des réformes structurelles en matière de **gestion administrative du personnel** entreront en vigueur en 2025. La **fin de la subrogation des arrêts de travail** pour les agents non titulaires, votée en **fin d'année 2024**, est effective depuis le **1er janvier 2025**. Par ailleurs, une **refonte du règlement du temps de travail** ainsi qu'une **réorganisation du dispositif d'astreintes** seront engagées au cours de l'année. Une autre avancée significative concernera la mise en place, pour la première fois, des **entretiens annuels des responsables de sites**, renforçant ainsi le suivi et l'accompagnement des équipes.

Conclusion :

Ce débat d'orientation budgétaire s'inscrit dans un contexte de consolidation des réformes engagées au sein de la Caisse des écoles du 11^e arrondissement. Les efforts menés ces dernières années ont permis de renforcer la soutenabilité budgétaire de l'établissement, d'améliorer la transparence financière et de garantir une gestion plus efficiente des ressources publiques. Ces avancées, issues d'une démarche structurée de modernisation et de rationalisation, constituent désormais un socle solide sur lequel s'appuiera l'exercice 2025.

Loin d'un simple exercice comptable, l'orientation budgétaire que nous portons pour 2025 repose sur un principe clair : concilier responsabilité financière et exigence de service public. Il ne s'agit pas seulement de préserver un équilibre budgétaire, mais de faire de chaque euro investi un levier d'amélioration tangible pour les familles, les enfants et les équipes qui assurent le bon fonctionnement de la restauration scolaire.

Cette exigence se traduira, dans les mois à venir, par la poursuite d'un effort constant de modernisation et de structuration, en veillant à ce que nos choix budgétaires ne soient jamais déconnectés des réalités du terrain. Améliorer la qualité des repas, fiabiliser nos outils, adapter notre organisation aux défis du quotidien, garantir une gestion toujours plus efficace des ressources humaines : autant d'objectifs qui guideront notre action et structureront les décisions à venir.